

Province de Québec

Municipalité de Boileau

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

L'avis est par la présente donné par monsieur le maire, Robert Meyer qu'une séance extraordinaire à huis clos du conseil se tiendra le mercredi 26 aout 2020 à 15h45 à la salle de la Bonne Entente située au 702, chemin de Boileau, Boileau.

Ordre du jour de la séance extraordinaire

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution
 - 3.1 Demande d'aide financière au programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA)
 - 3.2 Demande d'aide financière pour un chemin de contournement
4. Avis de motion et règlements
 - 4.1 Adoption du règlement 20-124 régissant les versements de taxes foncières abrogeant et remplaçant les règlements 211, 94-005, 03-013 et 09-045
5. Période de questions
6. Levée de la séance

DONNÉ à BOILEAU ce 24^e jour d'aout deux mille vingt.



Cathy Viens
Directrice générale, Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Boileau, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des trois (3) endroits désignés par le conseil entre 9 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce lundi 24 aout 2020.



Cathy Viens
Directrice générale, Secrétaire-trésorière